



PERMIS DE TUER ?

POUR LE « ROI DE L'ÉVASION »

FO Justice LYON est scandalisé de la permission de sortie prévue aujourd'hui pour un détenu bien connu sur la région :

Les surveillants de la Maison Centrale de Moulins pris en otage qui ont vécu son évasion entendent encore les bruits des explosifs et se souviendront toute leur vie qu'il les a envoyés allumer les mèches ce 15 février 2009...

Heureusement qu'il a prévenu : "Je vais partir, c'est évident".

Et il aura plusieurs occasions : neuf autres permissions lui ont déjà été accordées !

Quand la justice va-t-elle arrêter de se ridiculiser ?

Quelle est la prochaine étape ?

- Une permission de sortie afin de suivre une formation tir pour « Nino » ?
- Une permission de sortie pour obtenir un brevet de pilotage pour « le roi de l'évasion » ?
- Une permission de sortie afin que « l'écrivain » puisse tourner un film ?
- Une permission de sortie pour aller en Syrie pour le seul terroriste encore en vie des attentats du 13 novembre ?
- Une permission de sortie afin de passer un BAFA pour « le pédophile de Roubaix » ?
- Une permission de sortie pour suivre une formation aux explosifs pour « le roi de la belle » ?



Malheureusement pour les personnels de la justice et de la pénitencière, ces agissements sont couverts par les responsables des syndicats ufap et cgt qui de part leurs alliances malsaines restent bien silencieuses et détournent le regard des agents avec des communications populistes !

Comment font-ils pour se regarder dans une glace ?

Adhérer à ces organisations syndicales, c'est cautionner ces aberrations !

FO Justice LYON condamne ces décisions qui mettent à mal le travail de tous les autres et demandent aux personnels d'ouvrir les yeux sur ces faits graves !

Mail : uispfolyon@gmail.com

UISP - **FO Justice** LYON
Le 19 août 2024

